

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction des Études et des Prévisions Financières

Profil de la croissance économique des régions

Le Maroc a connu des phases de croissance différenciées au cours de la dernière décennie. Quelle démarche méthodologique pour s'enquérir de la croissance du PIB réel au niveau régional ? Est-ce que les régions ont des profils de dynamisme particuliers ? Quels sont les secteurs porteurs de la croissance des régions ? Comment réduire les gaps éventuels de croissance entre les régions ?

Table des matières

<i>Table des matières</i>	2
<i>Liste des schémas</i>	2
<i>Introduction</i>	3
1. <i>Résilience régionale mais à des degrés différenciés</i>	4
2. <i>Croissance économique régionale fortement liée aux effets propres régionaux qu'à l'effet structurel sectoriel</i>	8
3. <i>Croissance économique régionale accentuant les disparités</i>	12
<i>Annexes</i>	18
<i>Annexe 1 : Méthodes d'estimation du PIB régional en volume : Expériences Belge et Française</i>	18
<i>Annexe 2 : Méthodologie de décomposition de la croissance économique régionale</i>	20
<i>Annexe 3 : Méthodologie de décomposition du PIB réel par habitant</i>	21

Liste des graphiques

Graphe 1 : Contributions des régions à la croissance nationale du PIB en volume entre 2001 et 2014	5
Graphe 2 : Part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB, en dollars constants des États Unis de 2010, des régions du Maroc et groupements de pays (2005 et 2014)	6
Graphe 3 : Corrélation entre croissance économique et celles démographique et de l'emploi (2001-2014)	7
Graphe 4 : Evolution des étendus de la croissance des PIB régionaux en volume entre 2001 et 2014	8
Graphe 5 : Décomposition de la croissance économique régionale	9
Graphe 6 : Evolution des disparités du PIB réel par tête selon les régions entre 2001 et 2014	12
Graphe 7 : Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant des régions du Maroc et groupements de pays (2001-2007, 2008-2014 et 2001-2014)	12
Graphe 8 : Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par emploi des régions du Maroc et groupements de pays (2001-2007, 2008-2014 et 2001-2014)	13
Graphe 9 : Décomposition de l'écart du PIB réel régional par habitant au niveau national	14

Liste des schémas

Schéma 1 : Croissance des PIB régionaux en volume entre 2001 et 2014	4
--	---

Introduction

Le Maroc a enregistré depuis les années 2000 une croissance soutenue (+4,4% durant 2001-2014) suite au lancement des stratégies sectorielles ayant permis de renforcer l'offre productive nationale et de réduire sa volatilité (+5,1% pour le secteur primaire durant 2001-2014 avec en particulier +6% durant 2008-2014). Les stratégies fonctionnelles et transverses ont, également, généré un effet positif sur cette croissance en améliorant la productivité des facteurs et l'ouverture du système productif national sur de nouveaux métiers valorisant ainsi qu'un positionnement de plus en plus accentué sur les chaînes de valeurs mondiales.

Par ailleurs, la croissance nationale a été soutenue par l'amélioration continue des éléments de la demande avec un investissement plus considérable et de mieux en mieux ciblé, par le soutien à la consolidation du niveau de vie des ménages et par un rééquilibrage de plus en plus prononcé des échanges extérieurs. Cependant, l'ouverture du Maroc sur son environnement international lui a autant été une source, certes maîtrisée, de décélération suite à la baisse du régime chez certains partenaires économiques. Cette décélération a été ressentie avec des ampleurs distinctes au niveau territorial selon l'ancrage sectoriel des régions et selon leurs degrés d'ouvertures.

Par ailleurs, les politiques publiques engagées ont eu des retombées différenciées au niveau territorial et ce, corolairement à une mise en œuvre déconcentrée hétérogène, à une gouvernance territoriale en cours de construction visant une meilleure efficacité et aux spécificités locales propre à chaque territoire.

Ainsi, il serait légitime de se soucier de la dynamique économique au niveau des régions ainsi que des moteurs sectoriels qui l'anime. Aussi, la présente étude s'attèle à estimer et à analyser, pour la première fois, la croissance du PIB régional en volume¹, information de base dans plusieurs indicateurs de suivi² des Objectifs de Développement Durable (ODD)³, et ce, selon la nouvelle configuration du découpage administratif en douze régions, tout en mettant en exergue les secteurs qui contribuent positivement ou négativement à cette croissance. Par ailleurs, il sera question de mettre en exergue les régions qui ont peu ou prou bénéficié de leurs ouvertures à l'international avec, certes, des répercussions négatives en cas de récessions chez les pays partenaires. Il s'agira, également de décomposer la croissance du PIB réel régional afin de déceler les sources de croissance (ou de décroissance) propres à la région de celle liée à sa configuration sectorielle.

¹ Voir annexe 1 pour la méthodologie de l'estimation, pour la première fois au Maroc, des PIB régionaux en volume adoptée dans ce document en plus de celles de la France et de la Belgique.

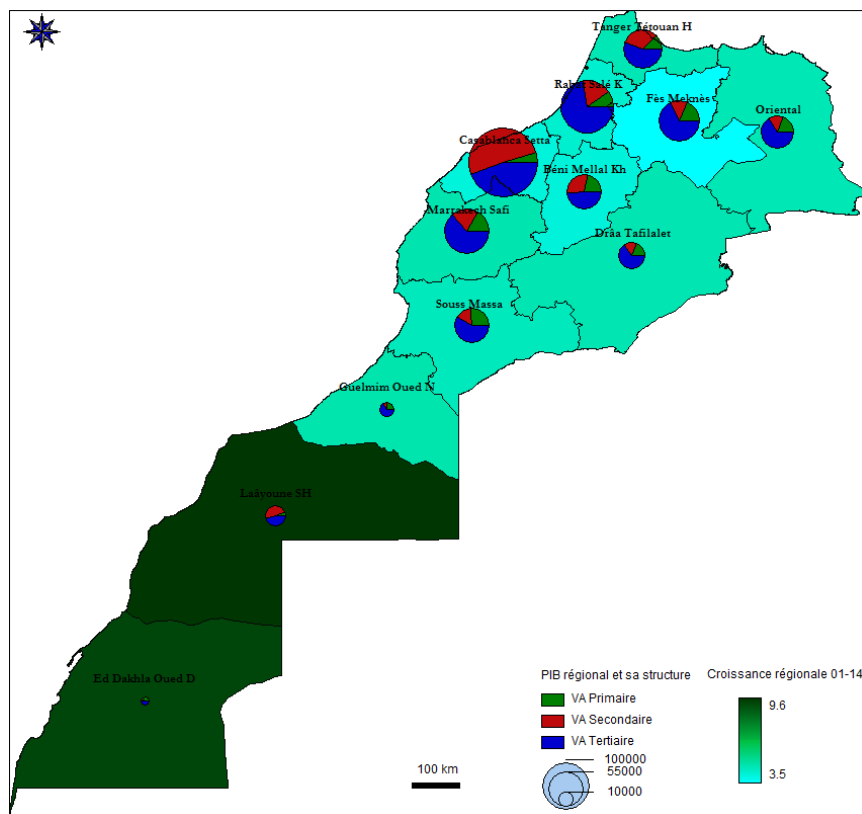
² Le groupe d'experts et inter-agences sur les indicateurs des ODD a élaboré le cadre de suivi des objectifs et des cibles de l'Agenda 2030 sur le développement durable avec une liste d'indicateurs proposée qui a été techniquement acceptée en mars 2017 à la 48^{ème} session de la commission statistique des Nations Unies. La liste comprend 232 indicateurs (avec 9 indicateurs répétés dans deux ou trois cibles, soit 244 indicateurs de suivi avec répétition). Voir liste des indicateurs en annexe III de «Report of the Inter-Agency and Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators (E/CN.3/2017/2)», Conseil économique et social des Nations Unies, 15 décembre 2016.

³ Pour plus d'informations sur les concepts voir « Global Sustainable Development Report, 2016 edition », Division for sustainable development, UN-DESA, 2016.

1. Résilience régionale mais à des degrés différenciés

Le Maroc a enregistré une croissance soutenue de +4,4% durant 2001-2014⁴ avec des rythmes différenciés au niveau régional. Ainsi, quatre régions, qui représentent 59% du PIB national, ont évolué avec une cadence légèrement au-dessous de la moyenne nationale, à savoir Fès Meknès (+3,5%), Béni Mellal Khénifra (+4,1%), Casablanca Settat (+4,1%) et Rabat Salé Kénitra (+4,3%). La répartition spatiale de l'intensité de la croissance s'étale de façon ascendante des régions centrales vers les régions périphériques dans un élan de rattrapage.

Schéma 1 : Croissance des PIB régionaux en volume entre 2001 et 2014

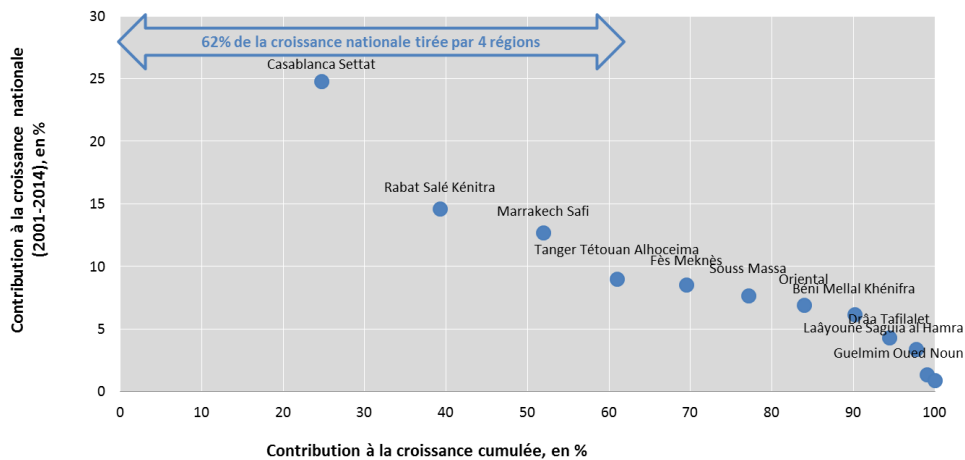


Source : DEPF

La croissance économique nationale est tirée à hauteur de 62% par quatre régions en moyenne durant la période 2001-2014. Il s'agit de Casablanca-Settat (24,7%), Rabat-Salé-Kénitra (14,6%), Marrakech-Safi (12,7%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9%).

⁴ Le choix de la période est dicté par la disponibilité exhaustive des données territoriales (régionales, provinciales et communales) nécessaires pour l'estimation des PIB régionaux nominaux puis réels.

Graphe 1 : Contributions des régions à la croissance nationale du PIB en volume entre 2001 et 2014



Source : DEPF

Ainsi, il s'avère nécessaire d'améliorer la contribution de certaines régions à la croissance économique nationale. Dans ce sens, l'industrialisation semble un des leviers à promouvoir au niveau régional compte tenu des gaps enregistrés. En effet, mis à part Laâyoune Saguia al Hamra (Valeur ajoutée industrielle représentant 14% du PIB de la région en moyenne durant 2001-2014) ⁵, Tanger Tétouan Alhoceima (16%) et Casablanca Settat (37%), les autres régions ont une structure productive faible sur le plan industriel (inférieur à la moyenne nationale (16%)). Par conséquent, il y a lieu de promouvoir l'émergence du secteur industriel dans ces dernières moyennant des investissements de soutien conséquent, d'autant plus que certaines régions ont des niveaux d'industrialisation aussi faibles que ceux des pays les moins avancés (10%) et pour lesquels l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ⁶ a fixé comme objectif de doubler la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de ces pays. Cet objectif semble soutenable pour les régions marocaines compte tenu de l'essor connu par Laâyoune Saguia al Hamra suite aux investissements consentis pour la valorisation des phosphates⁷. Il s'agit, notamment, de Drâa Tafilalet (Valeur ajoutée industrielle représentant 1% du PIB de la région en moyenne durant 2001-2014), de Béni Mellal Khénifra (2%) et de Guelmim Oued Noun (5%).

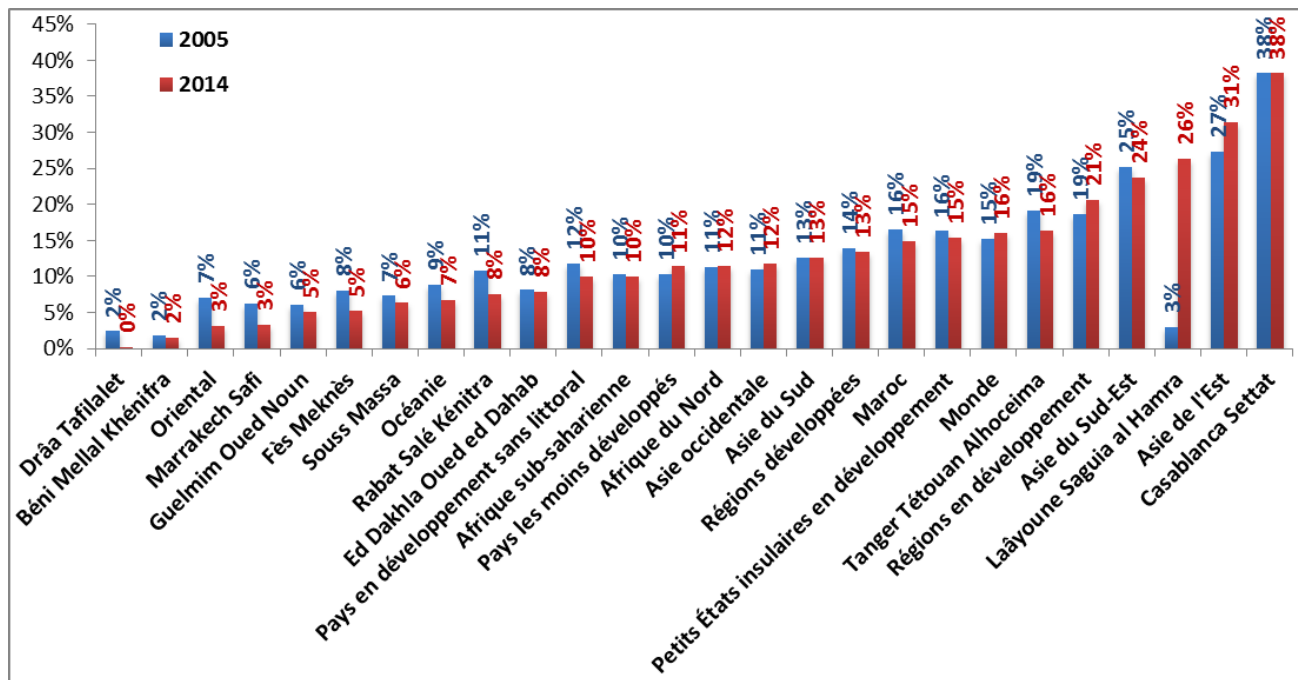
⁵ Pour les besoins de comparaison internationale, certains indicateurs ont été estimés en dollars constants des États Unis de 2010. Ainsi, les valeurs d'un indicateur en dirhams aux prix constants ont été converties en dollars américains (de sorte à préserver les taux de croissance observés dans la série en dirhams) et ce, en l'indexant (division de chaque valeur de l'indicateur en dirhams aux prix constants par celle de 2010 (par conséquent la valeur de 2010 = 1)) et en multipliant l'indice par la valeur de l'indicateur en 2010 aux prix courants convertie en dollars US en utilisant la moyenne du taux de change officiel de 2010. Pour plus de détails voir les méthodes de compilation des données par la Banque Mondiale <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/topics/19373-data-compilation-methodology>

⁶ Pour plus d'informations voir « Point annuel sur les objectifs de développement durable : Rapport du Secrétaire général », Conseil économique et social des Nations Unies, 3 juin 2016.

⁷ La part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de la région est passée de 2% en 2001 à 26% en 2014 suite au lancement de vastes programmes d'investissement. En effet, près de 70% des investissements établis à Phosboucraâ depuis sa création en 1962 ont été effectués à partir de 2002.

D'autres alternatives peuvent, certes, être envisagées. En effet, des pays développés ont fait le choix de l'ancrage de leurs économies aux services⁸ (financiers, transport, transbordement, ...) ou à la production énergétique. D'ailleurs, la région de Drâa Tafilalet peut compter sur les investissements établis ou en cours pour promouvoir l'industrie créative et la production de l'énergie renouvelable⁹.

Graph 2 : Part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB, en dollars constants des États Unis de 2010, des régions du Maroc et groupements de pays (2005 et 2014)¹⁰



Source : DEPF, Division des Statistiques des Nations Unies¹¹ et Banque Mondiale¹².

Cette différenciation en termes de croissance économique semble avoir une emprise déterminante, du moins durant la période d'étude 2001-2014, sur la réorganisation des bassins de vie et des bassins d'emplois. Ainsi, les taux de croissance démographique régionaux ont connu une hétérogénéité spatiale analogue à celle de la croissance économique. Il en va de même pour les taux de croissance de la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

⁸ La valeur ajoutée industrielle ne représente que 8,7% du PIB du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2015.

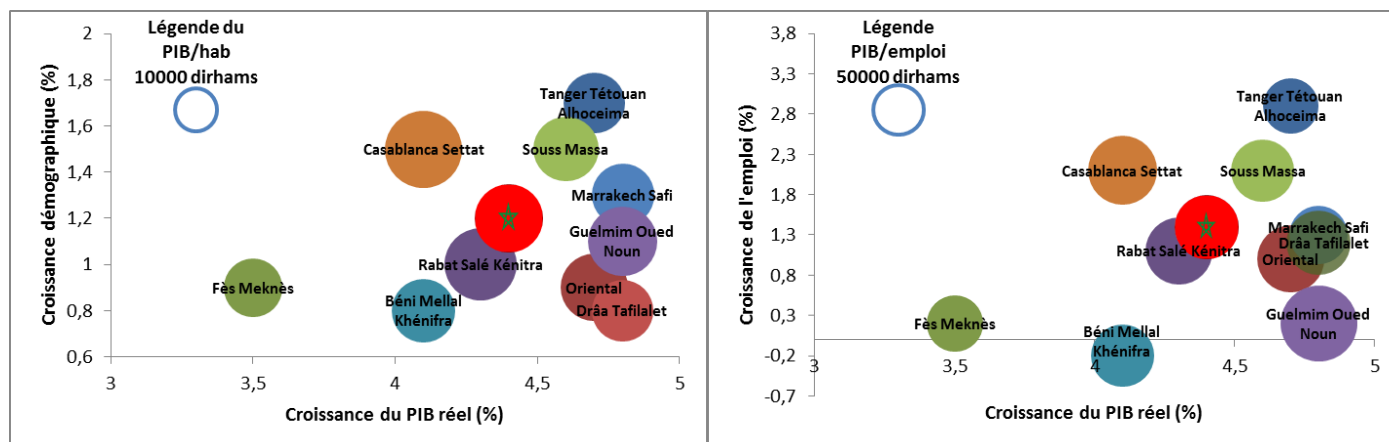
⁹ Trois sites de la région ont été choisis parmi ceux où sera déployé le programme solaire NOOR (2.000 MW en 2020 avec un coût global estimé à 9 milliards de dollars, pour une production annuelle de 4.500 GWH). Il s'agit de NOOR Ouarzazate (580 MW en 2018), NOOR Tafilalet et Atlas (300 MW) et NOOR Midelt (plus de 600MW).

¹⁰ Les données des groupements de pays sont celles de 2015.

¹¹ <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

¹² <http://donnees.banquemondiale.org/>

Graph 3 : Corrélation entre croissance économique et celles démographique et de l'emploi (2001-2014)¹³



Source : DEPF

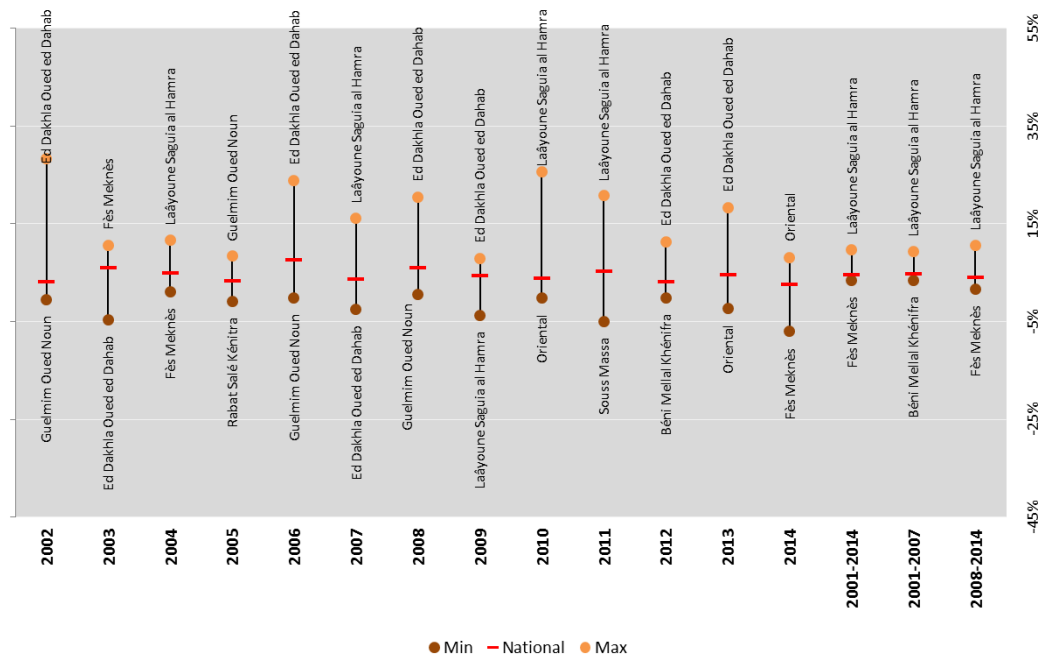
Ainsi, l'activité économique semble se développer davantage dans les régions à forte croissance démographique afin de répondre aux besoins spécifiques (construction, services, agroalimentaire, énergie, ...) d'une population en hausse, soit autant d'opportunités d'emploi. Ensuite, cette activité, en plus d'autres ressources propres à la région (cadre de vie, environnement de travail, climat, ...), contribuerait à l'attractivité des régions dynamiques en faveur d'un solde migratoire positif. En outre, ce dynamisme est entretenu par un aménagement du territoire approprié, notamment, en infrastructures socioéconomiques (services de base (éducation, santé, ...), transport, ...) pour maintenir ce cycle vertueux au sein des bassins de vie.

Par ailleurs, et malgré des conditions difficiles durant 2008-2014, notamment au niveau des pays partenaires (répercussion de la crise financière en France en 2008-2009 et dégradation de la note de la dette souveraine en Espagne depuis 2010), le Maroc a pu maintenir sa croissance à un niveau relativement élevé, soit +3,9% en 2008-2014 contre +4,7% en 2001-2007. Cette résilience s'est traduite d'une manière différenciée au niveau territorial sans pour autant causer une récession dans une région particulière.

Ainsi, les PIB régionaux ont évolué dans un large intervalle (un écart de 8,9 points) allant de +1,7% pour Fès Meknès à +10,6% pour Laâyoune Saguia al Hamra en 2008-2014, soit avec une divergence plus prononcée relativement à la période 2001-2007 (un écart de 5,9 points pour des croissances allant de +3,4% à Béni Mellal Khénifra à +10,6% pour Laâyoune Saguia al Hamra). Ainsi, la divergence des régions en termes de croissance s'accroît avec les facteurs exogènes à l'économie nationale.

¹³ Les régions de Laâyoune Saguia al Hamra et Ed Dakhla Oued ed Dabab ont été masquées du graphique compte tenu de leurs croissances économiques importantes.

Graphe 4 : Evolution des étendus de la croissance des PIB régionaux en volume entre 2001 et 2014



Source : DEPF

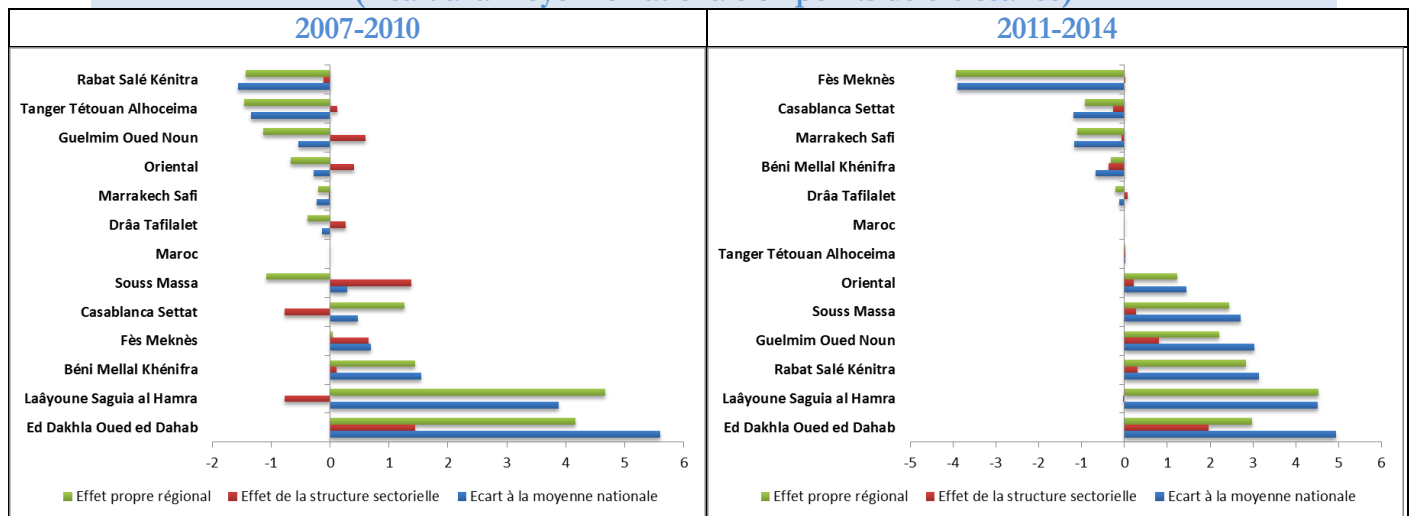
2. Croissance économique régionale fortement liée aux effets propres régionaux qu'à l'effet structurel sectoriel

La sensibilité dans la croissance économique régionale est liée aux spécialisations sectorielles des régions qui, si elles sont liées directement ou indirectement à la demande étrangère, influencent la croissance économique de ces dernières à la hausse ou à la baisse. Pour y remédier, les régions peuvent compter sur leurs ressources propres, leurs cadres compétitifs et leurs attractivités pour atténuer les effets des chocs exogènes et à mieux reprendre le sentier de croissance en profitant des relances de sortie de crise.

Or, l'analyse de la décomposition de la croissance économique des régions révèle que cette dernière est plutôt influencée par l'effet régional propre que l'effet de la structure sectorielle¹⁴. Par conséquent, les plans d'aménagement établis, les infrastructures socioéconomiques développés et le potentiel démographique et naturel différencient nettement la croissance des régions. Le lancement des plans de développement régionaux (PDR) seraient, dans ce sens, de nature à améliorer la compétitivité et l'attractivité des régions afin d'amenuiser les disparités en elles et que l'effet propre joue un rôle positif dans leurs croissances économiques.

¹⁴ Voir méthodologie de décomposition en annexe 2.

**Graphe 5 : Décomposition de la croissance économique régionale
(Ecart à la moyenne nationale en points de croissance)**



Source : DEPF

Durant la période 2007-2014, trois régions ont pu maintenir leurs croissances au-dessus de la moyenne nationale, à savoir Ed Dakhla Oued ed Dahab, Laâyoune Saguia al Hamra et Souss-Massa. Ainsi, Ed Dakhla Oued ed Dahab a enregistré une croissance régionale supérieure à celle nationale de 4,9 points en 2011-2014 et 5,6 points en 2007-2010. Ce dynamisme est plutôt lié à l'effet régional propre (+3 en 2011-2014 et +4,2 en 2007-2010) que celui de la structure sectorielle (+1,4 en 2011-2014 et +2 en 2007-2010). Ce constat est dû aux investissements publics consentis dans les régions du sud pour en faire des régions compétitives sur le plan national.

Cet effet régional propre ne pourrait que se consolider suite à la réalisation des projets lancés dans le cadre du modèle de développement dans les provinces du Sud (MDPS) par Sa Majesté le Roi en 2015 d'une enveloppe budgétaire de 77 milliards de dirhams (dont 17 milliards alloués à Ed Dakhla Oued ed Dahab) affectée à la réalisation de 200 projets structurants, notamment, ceux ayant trait au renforcement de la connexion territoriale des régions du Sud aux autres régions du Maroc¹⁵.

Le MDPS¹⁶ permettrait, également, de renforcer l'effet sectoriel qui bénéficie, actuellement, d'une configuration sectorielle favorable liée à la spécialisation aux produits de la mer¹⁷ (36% du PIB régional contre 1% au niveau national) qui a gardé un rythme de croissance élevée (+7,1% entre 2007 et 2014 contre +4,2% pour tous les secteurs). Des ouvertures sectorielles sont, également, pressenties suite à la mise en œuvre du MDPS au niveau de la

¹⁵ Il s'agit en particulier de la construction de la route atlantique rapide Tiznit-Dakhla (8,5 milliards de dirhams dans une première phase), la construction du Port Atlantique de Dakhla (6 milliards de dirhams), le raccordement de la ville de Dakhla au réseau électrique national (1,7 milliards de dirhams) et le renforcement et l'extension de la couverture en service mobile (2G/3G/4G) au niveau des trois régions du Sud (1 milliards de dirhams).

¹⁶ 33,5% de l'investissement global pour le développement des secteurs économiques stratégiques pour les provinces du sud, à savoir, l'agriculture (2,9 milliards de dirhams), la pêche maritime (4 milliards de dirhams) et le tourisme environnemental (2,1 milliards de dirhams).

¹⁷ Sur les 17 milliards de dirhams alloués à la région dans le cadre du MDPS, 2,8 milliards de dirhams sont affectés au développement de l'aquaculture et 1,2 milliard de dirhams à la valorisation des produits de la mer.

région, notamment, en agriculture et tourisme¹⁸ ce qui ne pourrait que d'améliorer l'effet structurel sectoriel dans l'avenir.

Cette aubaine bénéficie, également, à la région Laâyoune Saguia al Hamra dont la croissance économique a été supérieure à celle nationale de 4,5 points en 2011-2014 et 3,9 points en 2007-2010. Encore plus pour le cas de Ed Dakhla Oued ed Dahab, ce dynamisme est entièrement imputable à l'effet régional propre (+3 en 2011-2014 et +4,2 en 2007-2010) alors que l'effet de la structure sectorielle était nul en 2011-2014 et négatif en 2007-2010 (-0,8). Ce constat est dû aux investissements publics consentis dans les régions du sud pour en faire des régions compétitifs sur le plan national.

En effet, la configuration sectorielle de la région liée à la spécialisation aux produits extractifs (14% du PIB régional contre 3% pour le PIB national) n'a pas été favorable à la région vu sa stagnation (+0,6% entre 2007 et 2014), notamment, en période de crise (-0,1% entre 2007 et 2010). Les projets inscrits dans le plan de développement des provinces du sud devraient remédier à cet ancrage sectoriel défavorable, notamment, ceux du technopole de Fom El Oued¹⁹ (2 milliards de dirhams) et du développement économique¹⁶.

Quant à Souss-Massa, elle a enregistré une croissance régionale supérieure à celle nationale de 2,7 points en 2011-2014 et 0,3 points en 2007-2010. Ce rattrapage revient au redressement de l'effet régional propre (+2,4 en 2011-2014) qui n'était pas favorable en période de crise (-1,1 en 2007-2010). Par contre, l'effet de la structure sectorielle s'est rétracté (+0,3 en 2011-2014 contre +1,4 en 2007-2010) compte tenu de l'atonie du secteur touristique (+3% alors qu'il représente 9,3% de PIB régional contre 2,4% au niveau national) et la décélération du secteur agricole (1,4% en 2011-2014 contre 15,3% en 2010-2013 qui représente 19% du PIB régional).

Les plans d'investissement et de promotion lancés récemment pourraient améliorer ces tendances, notamment, ceux liés au renforcement et à la valorisation de l'aval agricole²⁰, et à l'amélioration de l'attractivité touristique²¹. Le PDR en cours de finalisation devrait, également, contribuer à cet essor, notamment, à travers les projets de diversification de ses produits relativement aux secteurs de prédiction et d'ouverture sur de nouvelles spécialisations (offshoring, gestion hydrique, innovation pour l'Afrique, ...).

En revanche, Marrakech Safi et Drâa Tafilalet sont les seules régions ayant eu des croissances au-dessous de la moyenne nationale durant les deux sous-périodes mais à des niveaux soutenables (respectivement -1,2 et -0,1 points en 2011-2014, et -0,2 et -0,1 points en 2007-2010). Cette situation revient à l'effet propre régional qui n'était pas favorable (respectivement -1,1 et -0,2 points en 2011-2014, et -0,2 et -0,4 points en 2007-2010).

¹⁸ 1,3 milliard de dirhams ont été alloués à la construction d'une station de dessalement d'eau de mer au profit de l'agriculture et 581 millions de dirhams au développement de l'écotourisme.

¹⁹ Cité du savoir ayant des ambitions locale et régionale (Afrique subsaharienne) construite sur 126 ha pour un investissement total de 2 milliards de dirhams (dont 655 millions de dirhams pour la phase 1 entièrement financé par l'OCP). Le projet, qui permettrait de créer 1,8 million Jours Hommes lors de la construction et 1200 emplois permanents lors de son exploitation, comprend un pôle d'enseignement et de recherche, un pôle de soutien au développement économique (incubateur d'entreprises, business center, ...), un pôle culturel et un pôle des infrastructures socio écologiques.

²⁰ La construction de l'agropole d'Agadir de 54 ha a été lancée en 2016 (85,2 millions de dirhams).

²¹ Renforcement de la capacité d'accueil dans les établissements hôteliers classés (+4,2% en moyenne durant 2001-2015) et de la connectivité aérienne, et campagnes de promotion de la destination.

La mise en œuvre du PDR de Marrakech Safi²², qui mobiliserait un investissement de 16 milliards de dirhams (dont 6 milliards de dirhams par la région) à l'horizon 2022, devrait aider la région à relever ses défis propres. Ainsi, 60 projets seront établis autour de trois axes concernant l'effet propre, à savoir, l'attractivité du territoire, l'éducation, santé et inclusion, et la valorisation des patrimoines culturels²³. Quant à l'effet sectoriel, il sera consolidé à travers l'axe relatif à la croissance économique à travers, en particulier, les projets visant la valorisation agroalimentaire²⁴ et le renforcement du pôle industriel de Safi²⁵.

Par contre, Fès Meknès a réalisé l'écart le plus important en termes de croissance économique par rapport à la moyenne nationale (-3,9 points en 2011-2014) lié uniquement à l'effet régional propre. Casablanca-Settat s'est retrouvée dans la même situation en 2011-2014 mais à un degré moins intense (-1,2 points liés à l'effet régional propre (-0,9)). Le lancement du PDR de Casablanca-Settat²⁶, qui mobiliserait un investissement de 115 milliards de dirhams à l'horizon 2021, s'est attelé à relever les défis propre qui entravent l'épanouissement de la région, notamment, la mobilité (40% des investissements escomptés) et l'attrait social, culturel et la qualité de vie (25%) et à renforcer les domaines à même de consolider les choix sectoriels de la région, notamment, les entreprises, l'innovation et l'emploi (16% dont 78% pour la création des zones industrielles de nouvelles générations) et le milieu rural (8%).

La région de Béni Mellal Khénifra a, également, enregistré une telle configuration en 2011-2014 (-0,7 points liés à l'effet sectoriel (-0,4) et à l'effet régional propre (-0,3)). Le lancement du PDR de la région²⁷, d'un investissement mobilisé de 36,6 milliards de dirhams²⁸ à l'horizon 2021 (dont 4,9 milliards de dirhams par la région) à l'horizon 2021, devrait contribuer au redressement de cette situation. Quant à la région de Rabat Salé Kénitra, elle a pu se sortir de cette situation en réalisant le rattrapage le plus important entre les deux périodes (+3,2 en 2011-2014 contre -1,6 en 2007-2010) et ce, en profitant de ses propres ressources (+2,8 en 2011-2014).

La région de Tanger Tétouan Alhoceima a, également, réussi à se hisser au niveau de la moyenne nationale durant 2011-2014 alors que la période de crise en Europe 2007-2010 lui a été particulièrement défavorable (-1,4 points compte tenu des liens de son système productif aux donneurs d'ordre européens) et ce, en améliorant son attractivité (effet propre régional passant de -1,5 points en 2007-2010 à 0 points en 2011-2014). Cette attractivité s'est améliorée au gré des investissements en infrastructure, notamment, la montée en gamme progressive de la

²² Adopté en mars 2017, le PDR de Marrakech Safi compte à terme réaliser 280000 emplois et 50 milliards de dirhams de valeur ajoutée.

²³ Construction de trois plateformes de valorisation de l'artisanat et cosmétique dans le cadre du renforcement de l'économie de proximité, notamment, dans les centres ruraux avec un investissement de 2 milliards de dirhams (11000 emplois prévus).

²⁴ Mise en place d'une plateforme de valorisation de la production agricole à Benguerir pour un investissement de 300 millions de dirhams (6000 emplois escomptés) et d'une agropole sur 150 ha pour un investissement de 400 millions de dirhams.

²⁵ Création d'un écosystème industriel (quai commercial, port sec, zone franche, ...) sur 3000 ha, d'un investissement de 2,5 milliards de dirhams qui induirait 27300 emplois.

²⁶ Adopté en mars 2017.

²⁷ Adopté en mars 2017.

²⁸ 1682 projets sont prévus par ce PDR, notamment, dans les secteurs du transport et de l'énergie (10,8 milliards de dirhams), l'industrie et le commerce (4,5 milliards de dirhams), le tourisme (1,6 milliard de dirhams) et l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts (884 millions de dirhams).

plateforme industrialo-portuaire Tanger Med²⁹ facteur décisif pour améliorer les perspectives de la région comme en témoigne la création de la Cité Mohammed VI Tanger Tech³⁰.

3. Croissance économique régionale accentuant les disparités

Le soutien approprié aux régions serait de nature à amenuiser les disparités inhérentes aux différences de cadence de la croissance économique. Ainsi, l'écart entre les extrêmes en termes de PIB réel par habitant s'est alourdi, allant de 2,2 fois en 2001 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Tanger Tétouan Alhoceima) à 3,1 fois³¹ en 2014 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Fès Meknès) et ce, malgré une amélioration notable pour toutes les régions. En effet, mis à part les grandes régions contributrices au PIB (Casablanca Settat, Tanger Tétouan Alhoceima et Souss Massa), toutes les régions ont réduit l'écart de leur PIB réel par habitant par rapport à la moyenne nationale dans un élan de rattrapage.

Graph 6 : Evolution des disparités du PIB réel par tête selon les régions entre 2001 et 2014



Source : DEPF

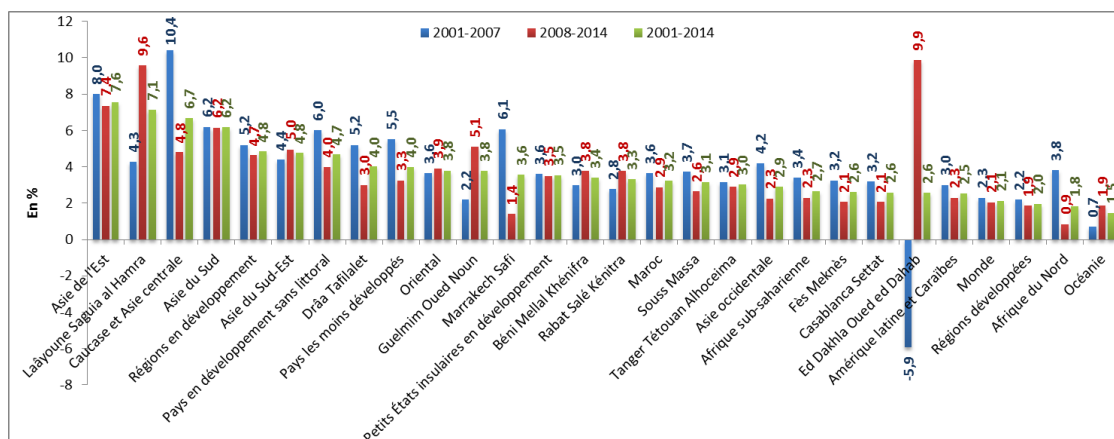
Ainsi, certaines régions ayant des PIB réel par habitant relativement faible ont eu un comportement de croissance analogue à celui des pays les moins développés et pour lesquels l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) a fixé comme objectif une croissance d'au moins 7% par an. Il s'agit, notamment, de Drâa Tafilalet, Guelmim Oued Noun et Béni Mellal Khénifra avec respectivement +4%, +3,8% et +3,4% durant 2001-2014. Laâyoune Saguia al Hamra a la particularité de rallier un PIB réel par habitant élevé maintenu par une croissance, également, élevée.

Graph 7 : Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant des régions du Maroc et groupements de pays (2001-2007, 2008-2014 et 2001-2014)

²⁹ Hub logistique (complexe portuaire développée sur 1000 ha) et industriel (6 Zones développées sur 16 million m² : Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tetouan Park, TetouanShore, Zone Franche Logistique et Renault Tanger Med) accueillant plus de 750 entreprises et connecté à 170 ports d'une capacité de traitement de 9 millions de conteneurs et de 700000 camions.

³⁰ Cette smart city sera construite sur une superficie de 2000 ha pour un investissement de 1 milliard de dollars étalé sur 10 ans hors investissement des entreprises (10 milliards de dollars). Le pôle économique devrait attirer 200 entreprises chinoises des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique, des textiles, de l'information ... permettant de générer 100000 emplois.

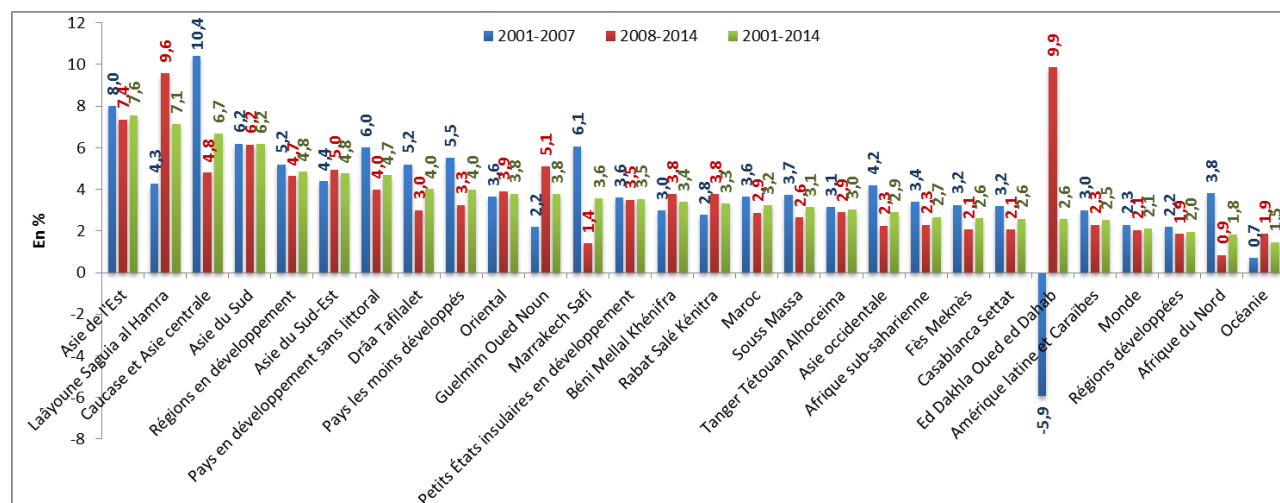
³¹ Ecart ramené à moins de deux fois en excluant la valeur extrême supérieure de Laâyoune Saguia al Hamra, soit le même niveau enregistré en France.



Source : DEPF, Division des Statistiques des Nations Unies³² et Banque Mondiale³³.

Les écarts en termes de PIB réel par habitant sont, également, perçus sur le plan de la productivité apparente du travail mais à un niveau moins intense qui a été relativement maîtrisé durant la quinzaine d'années d'analyse. Ainsi, l'écart entre les extrêmes en termes de PIB réel par emploi ne s'est que légèrement aggravé, passant de 2,5 fois en 2001 (entre Ed Dakhla Oued ed Dahab et Drâa Tafilalet) à 2,7 fois³¹ en 2014 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Fès Meknès) et ce, suite à une amélioration notable pour toutes les régions. Cependant, la productivité apparente du travail reste plus élevée que la moyenne nationale dans les régions du sud, Rabat Salé Kénitra et Casablanca-Settat compte tenu de la surreprésentation des quatre premières en services non marchands et l'ancrage de plus en plus affirmé des deux dernières sur des secteurs à forte valeur ajoutée dans l'industrie et les services marchands.

Graph 8 : Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par emploi des régions du Maroc et groupements de pays (2001-2007, 2008-2014 et 2001-2014)



Source : DEPF, Division des Statistiques des Nations Unies³⁴ et Banque Mondiale³⁵.

Toutes les régions, y compris celles ayant des PIB réels par emploi relativement élevés, ont eu un comportement de croissance analogue à celui des pays en développement dans un effort de rattrapage. En effet, la productivité des travailleurs du Maroc, en général, et de ses

³² <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

³³ <http://donnees.banquemondiale.org/>

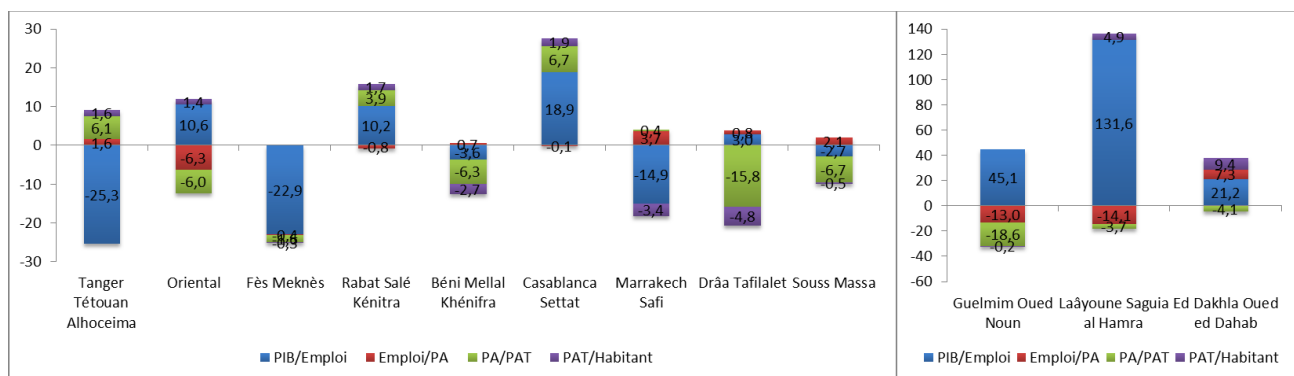
³⁴ <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

³⁵ <http://donnees.banquemondiale.org/>

régions, en particulier, ne représente qu'une fraction allant de 11% (Fès-Meknès) à 37% (Laâyoune Saguia al Hamra) de celle des travailleurs des pays développés en pourcentage du PIB.

Ainsi, les écarts régionaux du PIB réel par habitant par rapport au niveau national peuvent être analysés à l'aune de leurs décompositions entre facteurs économiques et démographiques³⁶. En effet, il s'avère que ces écarts dépendent en grande partie de ceux de la productivité apparente du travail (positivement pour sept régions et négativement pour 5 régions). Les autres facteurs ont, également, un effet non négligeable telle que la performance du marché du travail, notamment, pour Ed Dakhla Oued Ed Dahab, Marrakech-Safi et Soussa-Massa³⁷ (respectivement +7,3 points, +3,7 points, et +2,1 points) et Laâyoune Saguia al Hamra, Guelmim Oued Noun³⁸ et l'Oriental (respectivement -14,1 points, -13 points et 6,3 points).

Graph 9 : Décomposition de l'écart du PIB réel régional par habitant au niveau national (2014, en %)



Source : DEPF

Légende de lecture : Le PIB réel par habitant de Rabat-Salé-Kénitra est supérieur de 15,6% à celui du Maroc. Cet écart revient principalement à celui de la productivité apparente du travail (10,2 points) entre la région et le niveau national, celui du taux d'activité (3,9 points) et celui de l'effet démographique (1,7 point). Par contre, l'écart de la performance du marché du travail y contribue négativement (-0,8 point).

Le taux d'activité est, par contre, défavorable pour huit régions, notamment, Guelmim Oued Noun et Drâa Tafilalet (respectivement -18,6 points et -15,8 points). Quant à l'effet démographique, il a, également, une emprise relativement importante sur l'écart du PIB réel par habitant des régions par rapport au niveau national, notamment, pour Drâa Tafilalet³⁹, Marrakech-Safi et Béni Mellal Khénifra⁴⁰ (défavorablement avec respectivement -4,8 points, -

³⁶ Voir approche méthodologique en annexe 3.

³⁷ Taux de chômage les plus faibles au niveau national avec respectivement 10,1% et 13,1% et 14,4% en 2014 selon l'approche du RGPH 2014 contre 16,2% au niveau national.

³⁸ Taux de chômage les plus élevés au niveau national avec respectivement 28% et 27,1% en 2014 selon l'approche du RGPH 2014.

³⁹ La région enregistre le taux de fécondité le plus élevé (4,6 contre 3,5 au niveau national) selon le RGPH 2014, soit un taux de rajeunissement plus élevé réduisant la part de la population en âge de travailler (15-59ans) par rapport à la population totale de la région (59,4% contre 62,4% au niveau national).

⁴⁰ La région enregistre le taux de vieillissement le plus élevé au niveau national derrière l'Orientale (10,2%) selon le RGPH 2014 (la population âgée de 60 ans et plus représente 10% de population totale de la région contre 9,4% au niveau national).

3,4 points et -2,7 points) et Ed Dakhla Oued Ed Dahab et Laâyoune Saguia al Hamra⁴¹ (favorablement avec respectivement +9,4 points et +4,9 points).

⁴¹ Ces régions enregistrent les taux de vieillissement les plus faibles au niveau national selon le RGPH 2014 (la population âgée de 60 ans et plus représentent respectivement 3,1% et 5,3% de population totale de la région contre 9,4% au niveau national).

Conclusions et de recommandations

A l'issue de cette étude, une estimation du PIB réel régional a été établie et ce, par secteur d'activité. Cette démarche a permis d'apprécier la dynamique de croissance différenciée des régions avec un étendu spatial de l'intensité de cette croissance qui s'étale de façon ascendante des régions centrales vers les régions périphériques dans un élan de rattrapage. En effet, quatre régions centrales représentant 59% du PIB national ont évolué à une cadence au-dessous de la moyenne nationale sur la période 2001-2014 (*Fès Meknès* (+3,5%), *Béni Mellal Khénifra* (+4,1%), *Casablanca Settat* (+4,1%) et *Rabat Salé Kénitra* (+4,3%)). Par ailleurs, la résilience de l'économie nationale à la crise économique de 2008 s'est traduite d'une manière différenciée au niveau territorial avec une divergence de croissance plus accentuée sans pour autant causer une récession dans une région particulière.

La croissance économique nationale (4,4% durant 2001-2014) est tirée à hauteur de 62% par quatre régions (*Casablanca-Settat* (24,7%), *Rabat-Salé-Kénitra* (14,6%), *Marrakech-Safi* (12,7%) et *Tanger-Tétouan-Al Hoceima* (9%)) révélant des marges de croissance à gagner en redressant la contribution de certaines régions à la croissance économique nationale. Dans ce sens, l'industrialisation, telle que relevée par l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD)⁴², semble une voie à promouvoir. En effet, certaines régions sont à des stades d'industrialisation analogues à ceux des pays les moins avancés (10%) et pour lesquels l'Agenda 2030 des ODD fixe comme objectif de doubler la part de la valeur ajoutée industrielle dans leur PIB. D'autres alternatives sectorielles sont envisageables selon les spécificités régionales tels que les services⁴³ (financiers, logistique, transbordement, ...) et les énergies renouvelables.

Cette différenciation en termes de croissance économique a une emprise déterminante sur la réorganisation des bassins de vie et des bassins d'emplois vu que les taux régionaux de croissance démographique et de la population active occupée ont connu une hétérogénéité spatiale analogue à celle de la croissance économique. Ainsi, l'activité économique semble se développer davantage dans les régions à forte croissance démographique afin de répondre aux besoins de base à une population en accroissement, soit autant d'opportunités d'emploi. En plus des ressources propres à la région et d'un aménagement du territoire approprié, cette activité, contribuerait à l'attractivité des régions dynamiques en faveur d'un solde migratoire positif.

D'ailleurs, la décomposition de la croissance économique régionale révèle un lien plus avéré avec les ressources régionales propres plutôt que leurs spécialisations sectorielles. Par conséquent, les plans d'aménagement établis, les infrastructures socioéconomiques développés et le potentiel démographique et naturel différencient nettement la croissance des régions. Le lancement des plans de développement régionaux (PDR) seraient, dans ce sens, de nature à améliorer la compétitivité et l'attractivité des régions afin d'amenuiser les disparités entre elles et que l'effet propre joue un rôle positif dans leurs croissances économiques.

⁴² Pour plus d'informations voir « Point annuel sur les objectifs de développement durable : Rapport du Secrétaire général », Conseil économique et social des Nations Unies, 3 juin 2016.

⁴³ La valeur ajoutée industrielle ne représente que 8,7% du PIB du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2015.

Cette dynamique de croissance différenciée est de nature à accentuer les disparités. En effet, l'écart entre les extrêmes en termes de PIB réel par habitant⁴⁴ s'est alourdi malgré une amélioration notable pour toutes les régions. En effet, certaines régions ayant des PIB réel par habitant relativement faible ont eu un comportement de croissance analogue à celui des pays les moins développés et pour lesquels l'Agenda 2030 des ODD a fixé comme objectif une croissance d'au moins 7% par an.

Ces disparités sont moins intenses en termes de productivité apparente du travail⁴⁵ avec un comportement de croissance du PIB réel par emploi analogue à celui des pays en développement dans un effort de rattrapage. D'ailleurs, la décomposition des écarts régionaux du PIB réel par habitant par rapport au niveau national révèle que ces écarts dépendent en grande partie de ceux de la productivité apparente du travail sans pour autant dénier l'effet des autres facteurs telle que la performance du marché du travail, le taux d'activité et l'effet démographique.

Aussi, l'amélioration de la compétitivité des régions⁴⁶ paraît comme une première étape déterminante dans la consolidation de leurs croissances. Il s'agit, dans ce sens de développer les pôles de compétitivité autour des secteurs de prédilection de chaque région en prenant appui sur le capital humain de son bassin d'emploi. La formation continue de ce capital humain est incontournable pour tresser une trame de fond à toutes les initiatives d'innovation et de R&D à même de consolider la compétitivité et l'attractivité des régions dans un cercle vertueux de capacité d'absorption des investissements et des flux du savoir qui en découlent. L'amélioration des capacités propres à la région, notamment, en termes de cadre de vie, de climat des affaires et d'environnement de travail est de nature, également, à renforcer son attractivité des facteurs de production.

⁴⁴ Allant de 2,2 fois en 2001 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Tanger Tétouan Alboceima) à 3,1 fois en 2014 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Fès Meknès).

⁴⁵ L'écart entre les extrêmes en termes de PI

B réel par emploi ne s'est que légèrement aggravé, passant de 2,5 fois en 2001 (entre Ed Dakhla Oued ed Dahab et Drâa Tafilalet) à 2,7 fois en 2014 (entre Laâyoune Saguia al Hamra et Fès Meknès).

⁴⁶ Le Gouvernement dans sa déclaration devant les deux chambres le 19 avril 2017 s'est engagé dans son programme 2017-2021 à continuer et soutenir le chantier de la régionalisation avancée à travers, notamment, la ratification de la charte de déconcentration, la promulgation des décrets d'applications des lois organiques des collectivités territoriales, la mise en place d'un mécanisme consultatif pour le suivi, la mise en cohérence et la mise en œuvre de la régionalisation avancée (création d'un comité national de suivi des programmes gouvernemental et régionaux, et d'évaluation périodique des politiques d'aménagement), le lancement du fonds de cohésion sociale et du fonds de solidarité interrégional, et l'accélération de l'exécution des PDR, PDP et PDC dans un cadre contractuel avec l'Etat..

Annexes

Annexe 1 : Méthodes d'estimation du PIB régional en volume : Expériences Belge et Française

• Méthodologie retenue par la DEPF :

Les PIB régionaux en volume (prix chaînés, base 2007) sont estimés à partir du PIB national en volume à travers la structure des valeurs ajoutées régionales en volume (prix chaînés, base 2007) :

$$PIBv_R^t = PIBv_N^t * \frac{VAv_R^t}{VAv_N^t}$$

$$PIBH_R^t = \sum_{i=1}^8 VAH_{i,R}^t$$

La valeur ajoutée régionale en volume (prix chaînés, base 2007) est la somme des valeurs ajoutées régionales en volume (prix chaînés, base 2007) par branche :

$$VAv_R^t = \sum_{i=1}^9 VAv_{i,R}^t$$

La valeur ajoutée régionale de chaque branche en volume (prix chaînés, base 2007) est estimée en rapportant sa valeur à prix courants à l'indice de prix national de la branche en question :

$$VAv_{i,R}^t = \frac{VAc_{i,R}^t}{IP_{i,N}^t} \text{ où } IP_{i,N}^t = \frac{VAc_{i,N}^t}{VAv_{i,N}^t}$$

• Expérience Belge :⁴⁷

Le passage des prix courants en prix de l'année précédente est effectué pour toutes les branches d'activité (mise à part celle de l'enseignement non marchand) en déflétant sa production et sa consommation intermédiaire à l'aide de l'indice de prix le plus adéquat. Quant à la production de l'enseignement non marchand en volume, elle est estimée directement par un indicateur de volume, soit le nombre d'élèves-heures par type d'enseignement et par région.

La production nationale en volume est obtenue en tant que somme des productions en volume par région. La production en prix de l'année précédente est déduite en multipliant la production de l'année précédente à prix courant par l'indicateur de volume. La valeur ajoutée brute par branche d'activité aux prix de l'année précédente est alors la résultante de la différence entre production et consommation intermédiaire aux prix de l'année précédente.

⁴⁷ Pour plus de détails voir « Comptes régionaux : Éléments conceptuels et méthodologiques SEC 2010 » Institut des comptes nationaux Banque nationale de Belgique, Bruxelles, février 2016.

Les évolutions en volume entre les périodes consécutives sont alors liées pour construire un indice chaîné qui est multiplié par la valeur nominale d'une année de référence⁴⁸ afin d'avoir la série de volume en euros chaînés. La valeur ajoutée brute aux prix de l'année précédente par branche d'activité est répartie comme la valeur ajoutée brute aux prix de base à prix courants, soit l'application d'un seul indice de prix (national) d'une même branche d'activité pour toutes les régions. Par conséquent, faute d'information détaillée, les différences régionales de prix par branche d'activité ne sont pas prises en compte. Pour estimer la valeur ajoutée des branches non marchandes des administrations publiques (hors enseignement) aux prix de l'année précédente, on considère que les variations de volume entre les régions ne sont dues qu'aux évolutions différentes de l'emploi⁴⁹ auprès des administrations publiques⁵⁰.

Enfin, la valeur ajoutée brute aux prix de l'année précédente par région est répartie entre les arrondissements comme la valeur ajoutée à prix courants de l'année précédente, soit la même croissance en volume de l'arrondissement à celle de sa région d'appartenance.

- **Expérience Française :**⁵¹

Les PIB régionaux en volume (chaîné base 2010) sont estimés à partir du PIB national en volume à travers la structure des valeurs ajoutées régionales en volume. Ces dernières sont la somme des valeurs ajoutées régionales en volume par branche. Pour chaque branche, la valeur ajoutée régionale est calculée en rapportant sa valeur à prix courants à l'indice de prix national de la branche en question, soit appliquer la structure régionale des valeurs ajoutées en valeur à la valeur ajoutée en volume de la branche. Faute d'information, cette démarche suppose que les prix évoluent de manière identique entre les régions alors que cette condition n'est généralement pas vérifiée (Exemple des prix de l'immobilier qui n'évoluent pas au même rythme entre les régions) ou pour certains territoires spécifiques (Exemple des DOM).

⁴⁸ L'année (t-2) est retenue comme année de référence. Ce choix est sans effet sur le profil de croissance de la série.

⁴⁹ La rémunération des salariés est la composante principale de la valeur ajoutée des administrations publiques.

⁵⁰ En Belgique, les négociations salariales s'effectuent au niveau des communautés. Mais, faute d'information pour construire un déflateur de prix par région, le même est utilisé pour toutes les entités géographiques.

⁵¹ Pour plus de détails voir «Élaboration des Produits Intérieurs Bruts régionaux en base 2010 : principes et méthodologie » Benoit HURPEAU, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), France, mai 2016.

Annexe 2 : Méthodologie de décomposition de la croissance économique régionale

La décomposition de la croissance économique régionale a été faite dans l'esprit la méthode Shift-Share, à savoir une analyse structurelle-résiduelle qui permet de répartir l'écart total, soit le différentiel de la valeur d'une région relativement à un indicateur donné (en l'occurrence la croissance du PIB dans notre cas) par rapport à une entité territoriale donnée (le niveau national pour notre cas) en deux effets⁵² :

- L'effet de la structure sectorielle qui renseigne sur le rôle de la composition sectorielle de la région dans l'écart de sa valeur de l'indicateur étudié par rapport à l'entité de référence.
- L'effet régional propre qui impute l'influence des facteurs liés aux spécificités régionales à l'écart de sa valeur de l'indicateur étudié par rapport à l'entité de référence.

Soient $t_{PIB}^N = \left(\left(\frac{PIB_N^t}{PIB_N^{t_0}} \right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1 \right) * 100$: Taux de croissance annuel moyen national du PIB

sur la période $[t_0, t]$,

$t_{PIB}^R = \left(\left(\frac{PIB_R^t}{PIB_R^{t_0}} \right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1 \right) * 100$: Taux de croissance annuel moyen régional du PIB observé

sur la période $[t_0, t]$

et $t_{PIBH}^R = \left(\left(\frac{PIBH_R^t}{PIBH_R^{t_0}} \right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1 \right) * 100$: Taux de croissance annuel moyen régional du PIB

hypothétique sur la période $[t_0, t]$ qui est basé sur le PIB qu'aurait eu la région si ses différentes composantes sectorielles, $i \in \langle 1, 8 \rangle$, ont évolué de la même manière que le niveau national.

Autrement :

$$PIBH_R^t = \sum_{i=1}^8 VAH_{i,R}^t + DTI_R^t \text{ où } VAH_{i,R}^t = VAH_{i,R}^{t_0} * \left(\left(\frac{VA_{i,N}^t}{VA_{i,N}^{t_0}} \right)^{\frac{1}{t-t_0}} - 1 \right) * 100$$

et ce, pour les douze régions $R \in \langle 1, 12 \rangle$.

On définit, alors, l'écart total pour chaque région $R \in \langle 1, 12 \rangle$ par $E_{PIB}^R = t_{PIB}^R - t_{PIB}^N$

$E_{PIB}^R > 0 \Rightarrow$ La croissance du PIB dans la région est plus rapide qu'au niveau national.

On décompose cet écart en effet de la structure sectorielle et en effet régional propre comme suit :

$$E_{PIB}^R = S_{PIB}^R + R_{PIB}^R$$

Avec $S_{PIB}^R = t_{PIBH}^R - t_{PIB}^N$

$S_{PIB}^R > 0 \Rightarrow$ La croissance du PIB dans la région a été favorisée par la structure sectorielle de la région basée sur des secteurs moteurs à forte croissance.

Et $R_{PIB}^R = t_{PIB}^R - t_{PIBH}^R$

$R_{PIB}^R > 0 \Rightarrow$ La croissance du PIB dans la région a été plus rapide qu'aurait pu permettre sa structure sectorielle, soit une croissance liée à l'effet propre de la région.

⁵² Trois si l'on considère seulement la valeur de la région et non pas le différentiel avec un territoire de base. Auquel cas, le troisième effet est celui global qui renseigne sur l'écart tendanciel par rapport à une entité territoriale de référence.

Annexe 3 : Méthodologie de décomposition du PIB réel par habitant

Le PIB réel par habitant, calculé en tant que rapport entre le PIB régional en volume (prix chaînés, base 2007) et la population y résidant, peut être décomposé en PIB par emploi et en emploi par habitant :

$$PIB_{hab}v_R^t = \frac{PIBv_R^t}{POP_R^t} = \frac{PIBv_R^t}{PAO_R^t} * \frac{PAO_R^t}{POP_R^t}$$

L'emploi est généralement pris en tant que l'emploi sur le lieu du travail⁵³. Faute d'information dans notre cas, l'emploi est confondu avec la population active occupée. L'emploi par habitant est ensuite décomposé :

$$\frac{PAO_R^t}{POP_R^t} = \frac{PAO_R^t}{PA_R^t} * \frac{PA_R^t}{PAT_R^t} * \frac{PAT_R^t}{POP_R^t}$$

en un indicateur de performance du marché du travail (rapport entre la population active occupée et la population active), le taux d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler, soit la population âgée de 15 à 59 ans) et l'effet démographique (part de la population âgée de 15 à 59 ans dans la population totale de la région).

⁵³ Auquel cas, une nouvelle déclinaison fait intervenir le ratio emploi sur le lieu du travail par rapport à la population active occupée de la région pour renseigner sur l'attractivité de la région. En effet, si ce rapport est supérieur à 1 alors des personnes résidant dans d'autres régions viennent pour y travailler.

Bibliographie

- « Comptes régionaux : Éléments conceptuels et méthodologiques SEC 2010 » Institut des comptes nationaux Banque nationale de Belgique, Bruxelles, février 2016.
- «Élaboration des Produits Intérieurs Bruts régionaux en base 2010 : principes et méthodologie » Benoit HURPEAU, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), France, mai 2016.
- « Global Sustainable Development Report, 2016 edition », Division for sustainable development, UN-DESA, 2016.
- « Point annuel sur les objectifs de développement durable : Rapport du Secrétaire général », Conseil économique et social des Nations Unies, 3 juin 2016.
- «Report of the Inter-Agency and Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators (E/CN.3/2017/2)», Conseil économique et social des Nations Unies, 15 décembre 2016.
- « Des inégalités régionales sous le prisme de l'accès aux droits humains : de la multiplicité à l'indivisibilité », DEPF, mars 2015.
- « Exigences de la Régionalisation et défis de l'intégration des politiques sectorielles », Conseil Economique, Social et Environnemental, mars 2016.
- « Panorama des régions de l'OCDE 2013 », OCDE, décembre 2013.
- « Loi organique 111.14 portant sur l'organisation des régions », Ministère de l'Intérieur, janvier 2015.
- « Loi organique 112.14 portant sur l'organisation des préfectures et provinces », Ministère de l'Intérieur, janvier 2015.
- « Loi organique 113.14 portant sur l'organisation des collectivités locales », Ministère de l'Intérieur, janvier 2015.
- « Décret 2.15.14 portant sur le découpage administratif », Ministère de l'Intérieur, février 2015.
- « Dossier thématique sur les Finances Locales du 59^{ème} numéro de Al Maliya », MEF, décembre 2015.
- « Les régions du Maroc : Sur la voie de l'économie de la connaissance », DEPF, novembre 2014.
- « Le modèle économique national permet-il une convergence des régions du Maroc ? », DEPF, Août 2013.
- « Etude comparative des contributions régionales à la création de la richesse nationale : Ordre et reconfiguration des systèmes productifs locaux à la faveur du découpage proposé par la Commission Consultative de la Régionalisation », DEPF, juin 2011.
- « Rapport sur la régionalisation avancée/Livre I : Conception générale » Commission Consultative de la Régionalisation (CCR), mars 2011.